

Département du Morbihan
Arrondissement de Vannes
Canton de Muzillac
Commune de NOYAL-MUZILLAC

DECISION n°2023-10 du 15 mars 2023

**OBJET : AVENANT N°2 - MARCHÉ DE TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE POSTE - LOT N°8
REVÊTEMENTS DE SOLS**

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;
Vu le code de la commande publique ;
Vu la délibération du conseil municipal du 25 mai 2020 portant délégation au maire pour prendre des décisions dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;
Vu la consultation relative au marché de travaux de réhabilitation de l'ancienne poste, alloué en quatorze lots : un 1^{er} lot "Démolition/désamiantage", un 2^{ème} lot "VRD/gros œuvre/rejointoiement", un 3^{ème} lot "Traitement des bois", un 4^{ème} lot "Charpente bois", un 5^{ème} lot "Couverture", un 6^{ème} lot "Menuiseries", un 7^{ème} lot "Isolation/cloisonnement/faux-plafonds", un 8^{ème} lot "Revêtements de sols", un 9^{ème} lot "Peinture", un 10^{ème} lot "Métallerie", un 11^{ème} lot "Signalétique", un 12^{ème} lot "Élévateur PMR", un 13^{ème} lot "Courants forts/courants faibles", et un 14^{ème} lot "Plomberie/chauffage/ventilation" ;
Vu les notifications d'attribution des dix lots du marché en date du 27 octobre 2021 ;
Vu la décision 2022-08 du 28 février 2022 relative à un 1^{er} avenant sur l'attribution et le montant des lots du marché de travaux de réhabilitation de l'Ancienne Poste ;

Considérant la nécessité d'ajuster le montant du lot n°8 « Revêtements de sols » du fait de la suppression de la fourniture et de la pose des nez marches intérieures et de la bande d'éveil à la vigilance, sur devis daté du 8 mars et transmis par le Maître d'œuvre ;

Décide

Article 1 : Le lot n°5 du marché de travaux de réhabilitation de l'Ancienne Poste, est modifié de la manière suivante :

Montant du lot n°8 après 1 ^{er} avenant	14 370,00 € HT
Avenant n°2	1 007,14 € HT
Nouveau montant du lot n°8	13 362,86 € HT



Le Maire,
Patrick BEILLON